



La Lettre du Conseil de Développement

151

Juin 2010

PAYS DE CHÂTEAUBRIANT

Edito

La nouvelle équipe issue de l'Assemblée Générale de Janvier 2009 s'est rapidement mise à l'ouvrage. Jugez en plutôt : un nouveau logo, de nouveaux axes de réflexion avec la mise en place des conférences, et bientôt de nouveaux statuts et de nouveaux membres...

Malgré quelques mouvements de personnel et difficultés en début de mandat, toute l'équipe restante s'est regroupée autour d'un objectif primordial, à savoir : donner plus de lisibilité à l'action du Conseil de Développement.

Nous allons maintenant procéder à la constitution de groupes de travail afin d'apporter notre participation à l'élaboration du SCOT du Pays de Châteaubriant.

Je vous invite d'ailleurs à nous rejoindre pour enrichir notre réflexion et participer activement au devenir du Pays.

Pour accompagner ces réflexions, nous avons souhaité mettre à votre disposition une étude sur les évolutions démographiques du Pays par l'analyse des données du recensement. (étude que vous pouvez consulter à la fin de cette première lettre).

Bonne lecture à tous et n'oubliez pas notre Assemblée Générale qui aura lieu le 17 juin prochain !

Jean-Paul Pierres
Président

Que ferez-vous demain ?



Le Conseil de développement s'est lancé depuis six mois dans un cycle de conférences-débat afin de permettre aux acteurs locaux de faciliter leur réflexion sur les enjeux du Pays de Châteaubriant pour les années à venir.

De nombreuses questions sont ressorties des quatre premières conférences :

- Quelle **identité** voulons-nous pour notre territoire ? Quel **habitat** et urbanisme dans nos communes ?
- Comment **préserver les espaces** agricoles ? Quelle **agriculture** pour demain ?
- Comment favoriser le développement de **l'économie de proximité** ?
- Comment accueillir de **nouveaux habitants** ? Quels services offrir à nos **personnes âgées** ?
- Quels modes de **déplacement** alternatifs face à la flambée prochaine du **coût de l'énergie** ?
- Quelles actions mener pour préserver nos ressources en **eau** ?
- Comment renforcer **l'implication des citoyens** ?



Toutes ces questions et ces enjeux méritent d'être débattus, notamment dans l'optique de la création du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) que vont prochainement mettre en place les élus. Le Conseil de Développement souhaite être force de proposition auprès des élus pour alimenter les réflexions de ce SCOT.

⇒ C'est pourquoi, au-delà du cycle de conférences qui se poursuit jusqu'en 2011, nous invitons tous les habitants, représentants d'associations, acteurs économiques et sociaux, institutionnels ou élus à s'inscrire à nos prochains groupes de travail qui traiteront des thématiques suivantes :

« **Habitat, urbanisme** »

et

« **Économie de proximité, agriculture et territoire** »

Vous souhaitez participer aux travaux du Conseil de développement, contactez-nous au 02 40 28 36 64 ou par courriel : conseil.developpement@paysdechateaubriant.com



A noter sur vos agendas...

17 juin 2010 : Assemblée générale du Conseil de Développement à 20h à l'espace Campagn'arts de St Vincent des Landes

30 septembre 2010 : Conférence-débat sur « l'économie de proximité » à 20h30 à l'espace Campagn'arts de St Vincent des Landes

21 octobre 2010 : Assemblée générale du Conseil de Développement (lieu précisé ultérieurement)

2 décembre 2010 : Conférence-débat sur « Agriculture et territoire » (lieu précisé ultérieurement)

Retour sur les 4 premières conférences du Conseil de Développement

Entre décembre 2009 et mai 2010, le Conseil de Développement a proposé quatre conférences-débat gratuites et ouvertes à tous. Chaque conférence a mobilisé entre 70 et 150 personnes. Un rappel synthétique des intervenants et thèmes abordés vous est proposé ci-dessous. D'ici la fin de l'année, deux nouvelles conférences-débat sont programmées sur les thématiques de l'économie de proximité et de l'agriculture et territoire.

Un contenu plus précis de ces conférences sera prochainement en ligne sur notre site Internet : www.paysdechateaubriant.com. Par ailleurs, si vous souhaitez recevoir une invitation personnelle, transmettez-nous votre mail à : conseil.developpement@paysdechateaubriant.com

Conférence-Débat n°1 :

L'aménagement du territoire : Quelles perspectives pour le Pays de Châteaubriant ?

L'intervenant :

Jean Ollivro, géographe, spécialiste de l'aménagement du territoire et du développement régional, professeur à l'Université de Rennes 2 et enseignant à l'Institut d'Études Politiques de Rennes.

Les thèmes abordés :

- Les enjeux des territoires ruraux face aux grandes métropoles
- Les atouts et contraintes du Pays de Châteaubriant
- L'impact des nouvelles infrastructures (aéroport Notre Dame Des Landes, tram-train Nantes-Châteaubriant)
- Les 6 piliers du développement durable

Téléchargez l'intégralité des interventions et du débat en cliquant sur : www.paysdechateaubriant.com

Conférence-Débat n°2 :

L'Europe et notre territoire

L'intervenante :

Marie-Hélène Aubert, déléguée générale de l'association pour une agriculture écologiquement intensive (AEI), députée européenne de 2003 à 2009.

Introduction par **Henri Baron**, Paysan citoyen, Président de l'Espace Interrégional Européen « Bretagne - Pays de Loire - Poitou-Charentes », à Bruxelles

Les thèmes abordés :

- Les grandes lignes et les tendances lourdes de la politique européenne de développement durable
- Le développement durable en France
- Les enjeux environnementaux et le Pays de Châteaubriant
- La nécessité d'une implication citoyenne pour imaginer un développement soutenable

Téléchargez l'intégralité des interventions et du débat en cliquant sur : www.paysdechateaubriant.com

Conférence-Débat n°3 :

Face aux enjeux globaux de l'énergie et du climat, quelles actions mettre en place ?

L'intervenant :

Adolphe Nicolas, physicien et géologue, professeur émérite à l'Université de Montpellier 2, fondateur du Laboratoire de tectonophysique à Nantes, ex- Conseiller au Ministère de la Recherche, en charge du secteur des Sciences de l'Univers, de la Terre et de l'Environnement.

Les thèmes abordés :

- La fin des énergies carbonées (pétrole, gaz et charbon) et ses incidences au niveau mondial
- Le changement climatique (l'influence de l'évolution du CO2...)
- Les perspectives pour les 30 ans à venir
- Les économies d'énergie et le développement de nouvelles ressources énergétiques pour amortir la crise des énergies fossiles

Téléchargez l'intégralité des interventions et du débat en cliquant sur : www.paysdechateaubriant.com

Conférence-Débat n°4 :

L'eau, ressource locale, sous la responsabilité des acteurs locaux

Les intervenants :

Frédéric Faissolle, hydrogéologue au Conseil Général de Loire Atlantique

Laurent Caderon, directeur du Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable, .

Joseph David, président du Syndicat de Bassin Versant de la Chère

Pierre Demerlé, président du Syndicat de Bassin Versant du Don et **Delphine Forestier**, animatrice

Les thèmes abordés :

- La ressource en eau souterraine et de surface
- L'organisation de l'alimentation en eau potable,
- Le prix de l'eau
- La préservation de la ressource
- L'action des syndicats de bassins versants

Téléchargez l'intégralité des interventions et du débat en cliquant sur : www.paysdechateaubriant.com

Les évolutions démographiques du Pays de Châteaubriant

Synthèse d'une étude réalisée par l'Observatoire du Conseil de Développement

Comment évolue la pyramide des âges sur le Pays de Châteaubriant ? Qui sont les nouveaux habitants ? Les mouvements de population sont-ils identiques d'une communauté de commune à une autre ?

L'Observatoire Économique et Social du Conseil de Développement a souhaité interroger les dernières données du Recensement de la population pour analyser les évolutions démographiques du pays de Châteaubriant depuis 1999.

Merci à Adrien BILLET, étudiant en licence de sociologie à l'UCO d'Angers, pour son implication sur cette étude.

Remarque Méthodologique : Les données sur le nombre d'habitants par communes (premier item) sont extraites du Recensement Général de la Population de 2007. En revanche, le reste de l'étude est basé sur des données du recensement de 2006, les données de 2007 n'étant pas encore publiées par l'INSEE.

● un afflux nouveau de population depuis 1999

Entre 1990 et 1999, le Pays de Châteaubriant voyait sa population diminuer de 2,6 %. Depuis 1999, ce mouvement s'est largement inversé puisque le Pays a gagné plus de 5 000 habitants entre 1999 et 2007, soit une évolution de 11 % (+1,3 % par an en moyenne). En comparaison, la population régionale a augmenté de 1% par an sur la même période.

Les 55 992 habitants du Pays se répartissent géographiquement comme suit :

- 32 778 habitants pour la Communauté de Communes du **Castelbriantais** (+0,7 % par an depuis 1999)
- 13 638 habitants pour la Communauté de Communes de la **Région de Nozay** (+2,8 % par an)
- 9 576 habitants pour la Communauté de Communes du **Secteur de Derval** (+1,4 % par an)

Sept communes comptent plus de 2 000 habitants : Châteaubriant (12 466 hab.), Nozay (3 696 hab.), Saffré (3 329 hab.), Derval (2 919 hab.), Erbray (2 744 hab.), Rougé (2 280 hab.) et Soudan (2 046 hab.).

Source : INSEE-RGP 2007

● Une pyramide des âges rajeunie

Forte croissance des moins de 10 ans

L'analyse de la pyramide des âges montre très nettement une croissance des classes d'âge les plus jeunes. Ainsi, le nombre de moins de 10 ans a augmenté de 40 % sur le Pays entre 1999 et 2006. Ils représentent désormais 14,5 % de la population contre 11,4 % en 1999. Cette croissance, surtout visible sur la Communauté de Communes de la Région de Nozay (+73 % de 0-9 ans en 7 ans) est aussi constatée sur le secteur de Derval (+40 %) et le Castelbriantais (+ 27 %).

Le territoire se démarque par rapport à la Région puisque la hausse des 0-9 ans est 2 fois moindre au niveau régional.

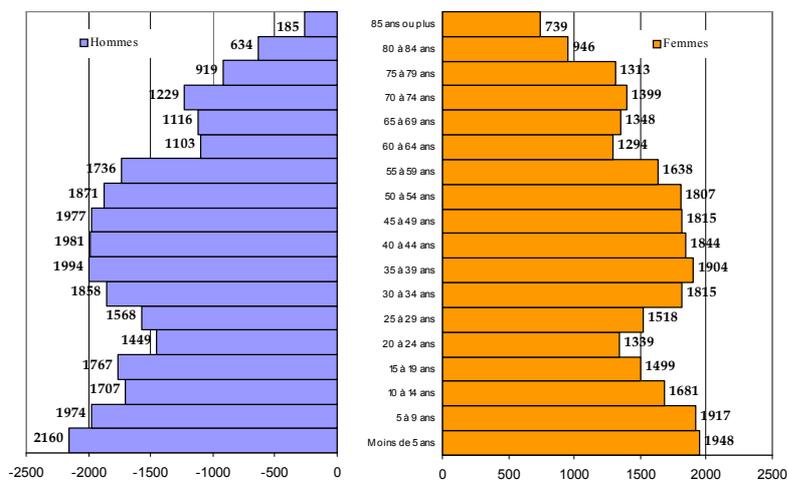
L'analyse des naissances entre 1999 et 2008 complète ces résultats (Source : INSEE). En effet, le territoire de Nozay a doublé son nombre de naissances en 9 ans, celui de Derval suit la même tendance avec une augmentation de 80 % des naissances tandis que le Castelbriantais est resté stable, de même que la tendance régionale.

Une moindre proportion des 15 - 29 ans

Sur le Pays de Châteaubriant, 16,6 % de la population a entre 15 et 29 ans en 2006 contre 19 % en 1999.

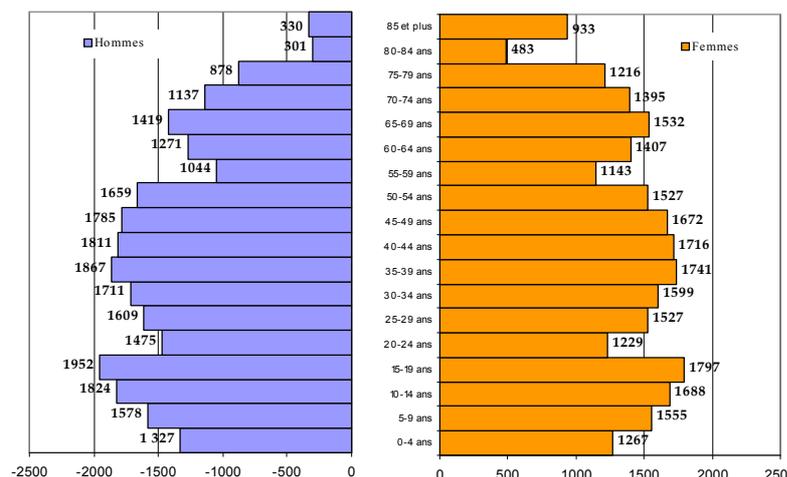
Cette baisse n'est pas spécifique au territoire puisque le même mouvement est constaté sur la pyramide des âges régionale.

Population par âge et par sexe sur le Pays de Châteaubriant en 2006



Source : INSEE-RGP 2006

Population par âge et par sexe sur le Pays de Châteaubriant en 1999



Source : INSEE-RGP 1999

Une baisse de la part des 60 ans et plus

Alors que la part des personnes âgées n'a fait que croître pendant plusieurs décennies, caractérisant le Pays comme « vieillissant », **le recensement de 2006 montre une inversion de la tendance puisque la part des 60 ans et + est passée de 24,4 % en 1999 à 22,3 % en 2006.**

Sur le Castelbriantais, le nombre d'habitants de 60 ans et + a légèrement augmenté (+2,5 %). A contrario, sur le secteur de Derval et la région de Nozay, il a diminué respectivement de 4,1 % et de 3,7 %.

Nozay : le territoire qui attire des jeunes couples avec enfants

Notons la particularité de la Communauté de Communes de la Région de Nozay puisqu'en plus d'une très forte croissance des enfants de 0-9 ans, **ce territoire voit aussi ses jeunes actifs (25-40 ans) croître de 39 %.** Cette analyse statistique conforte les résultats d'une étude qualitative réalisée par l'Université de Nantes en 2007 (*étude téléchargeable sur www.paysdechateaubriant.com*) qui caractérisait les nouveaux habitants comme étant en majorité des jeunes couples avec enfants.

Sur Derval, le mouvement est moindre avec une hausse de 11 % des 25-40 ans tandis que sur la Communauté de Communes du Castelbriantais, il baisse de 7,3 %. Pour comparaison, cette tranche d'âge est stable au niveau Régional entre 1999 et 2006.

Plus de couples avec enfants qu'au niveau régional mais une part des familles nombreuses qui diminue

Sur le Pays de Châteaubriant, les personnes seules représentent 29 % des ménages contre 32 % au niveau régional.

A l'inverse, **les couples avec enfants sont plus nombreux.** Ils représentent 33 % des ménages (30 % en Région). Leur part atteint les 37 % sur le territoire de Nozay, 35 % sur Derval contre 31 % sur le Castelbriantais.

51 % des familles ont au moins un enfant (contre 53 % en 1999). Parmi elles, 24 % ont trois enfants ou plus. **La part des familles nombreuses diminue** (elle était de 28 % en 1999) mais reste néanmoins supérieure au niveau régional (21 %). Les familles nombreuses sont proportionnellement plus importantes sur les secteurs de Derval et Châteaubriant que sur celui de Nozay.

Les familles monoparentales représentent quant à elles 8,7 % des familles contre 9,6 % pour les Pays de la Loire.

Une forte part de ménages propriétaires et de ménages ayant deux voitures

Le territoire se caractérise par une forte proportion de ménages propriétaires de leur logement : **72 % des ménages du Pays de Châteaubriant sont propriétaires** contre 63 % pour le niveau régional.

Le parc de logements est composé à 88 % de maisons individuelles contre seulement 71 % en Région.

43 % des ménages ont deux voitures contre 39 % au niveau régional. Entre 1999 et 2006, on constate une forte augmentation sur les territoires de Nozay et Derval qui comptent respectivement 48 % et 45 % de ménages à deux voitures.

La faible part d'emplois proposés sur place explique en partie cette **nécessité du recours à la voiture pour les trajets domicile-travail.**

Des logements plus grands et une part encore importante de logements vacants

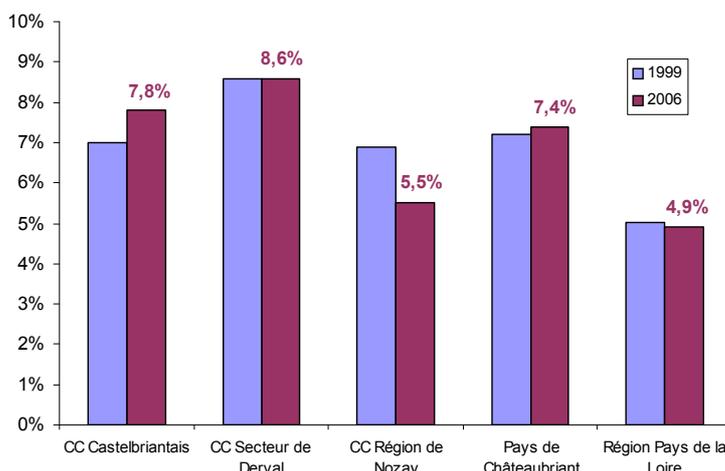
La part des logements de 5 pièces ou plus a fortement augmenté entre 1999 et 2006, en particulier sur les Communautés de Communes de Derval et de Nozay où elle est désormais respectivement de 46 % et 47 %.

Sur la Communauté de Communes du Castelbriantais, malgré une augmentation moindre, cette part reste supérieure à la Région (43 % sur le Castelbriantais, 42 % sur la région).

Concernant la proportion de logements vacants, des différences ressortent entre communautés de communes. Ainsi, sur la Communauté de Communes de la Région de Nozay, elle est de 5,5%, soit légèrement supérieure à la région (4,9 %).

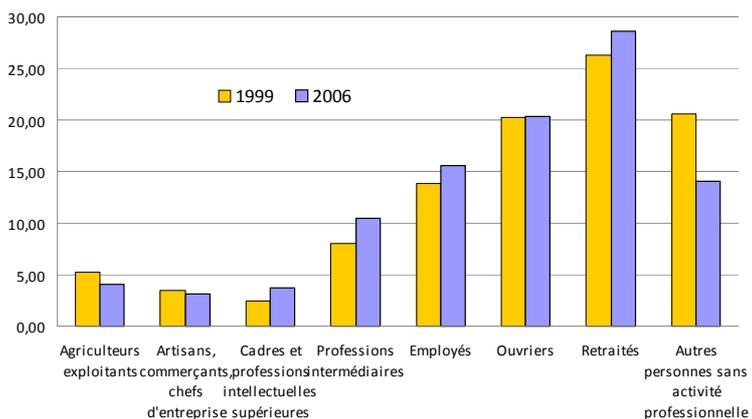
Pour les territoires de Derval et Châteaubriant, la part de logements vacants est nettement plus importante (7,8 % pour le Castelbriantais et 8,6 % pour le secteur de Derval).

Evolution de la part des logements vacants entre 1999 et 2006



● L'évolution des catégories socioprofessionnelles

Population du Pays de Châteaubriant de 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle



Source : INSEE-RGP 2006

Le Pays de Châteaubriant se caractérise par une population d'agriculteurs (4 % des 15 ans et +) et d'ouvriers (20%), structurellement plus importante qu'au niveau régional.

Néanmoins, le territoire connaît des évolutions importantes de ses catégories socioprofessionnelles entre les deux recensements. Ainsi, **la part des cadres, professions intermédiaires et employés augmentent** sur les 3 communautés de communes alors que celle des agriculteurs diminue.

La communauté de Communes de la Région de Nozay a la particularité de voir son nombre de retraités diminuer entre 1999 et 2006 alors que le mouvement inverse est constaté sur les deux autres communautés de communes ainsi que sur la Région.

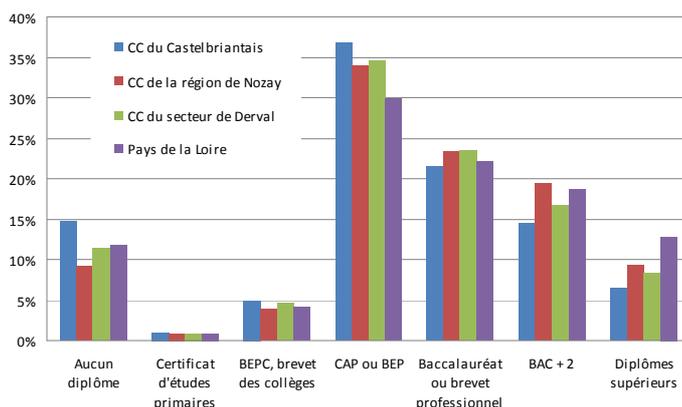
Globalement, toutes ces évolutions restent néanmoins relativement conformes à celles constatées à l'échelle régionale .

● L'évolution des diplômes

Traditionnellement, et même si le niveau de scolarisation augmente, la population du Pays de Châteaubriant est moins diplômée que sur la Région, de par sa tradition ouvrière et agricole mais aussi à cause de son éloignement des centres de formation.

Des différences sont assez marquées entre communautés de communes. Ainsi, sur la population de 15-39 ans sortie du système éducatif, la Communauté de Communes de la Région de Nozay compte proportionnellement plus de « bac +2 et plus » que les deux autres communautés de communes. A contrario, la population du Castelbriantais reste moins diplômée avec, entre autres, 15 % des 15-39 ans (non scolarisés) qui ne possèdent aucun diplôme. Le secteur de Derval se place, quant à lui, en position médiane.

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 à 39 ans en 2006



Source : INSEE-RGP 2006

⇒ En conclusion...

Le Pays de Châteaubriant connaît des évolutions démographiques importantes, en particulier sur sa frange Ouest. Sa population rajeunit avec l'arrivée de jeunes couples avec enfants qui recherchent des terrains pour pouvoir accéder à la propriété ; ce qui entraîne des besoins croissants en matière de foncier mais aussi de services à la population.

La comparaison du Pays de Châteaubriant avec l'ensemble de la Région des Pays de la Loire fait ressortir les singularités du territoire qui restent caractéristiques d'un Pays à dominante rurale et industrielle.

Toutes ces statistiques sont disponibles et téléchargeables sur le site de l'INSEE : [www.insee.fr / rubrique recensement](http://www.insee.fr/rubrique-recensement). Vous souhaitez des informations complémentaires, contactez la chargée d'études « Observatoire » au 02 40 28 36 64

la parole au territoire

14, rue des Vauzelles - 44110 Châteaubriant
tel : 02 40 28 36 64

contact@paysdechateaubriant.com - www.paysdechateaubriant.com